

# **Compte rendu de la 38<sup>ème</sup> Assemblée Générale de LA SAUVAGINE VENDEENNE**

## **Le dimanche 25 avril 2010 à SALLERTAINNE**

C'est devant plus de 50 personnes que le Président André GUILLOTON ouvre la séance. Il remercie la municipalité de Sallertaine et excuse Monsieur Jean-Luc MENUET maire de la commune, il remercie également tous les membres du conseil d'administration pour le travail fourni tout au long de l'année écoulée puis accueille les personnalités invitées :

- Michel DERIEZ, administrateur fédéral représentant la fédération des chasseurs de Vendée
- Hubert RAMPILLON, Président de la chasse maritime Vendéenne.
- Jean Pierre DAVID, représentant l'association des chasseurs de tonnes de Charente Maritime.
- Bertrand TROLLIER, ingénieur ONCFS.
- Bertrand BRUNET d'AVIFAUNA

S'étaient excusés :

- Raymond SEGUIN de GOGÉ
- Patrick BELLOUARD, Président du groupement des chasseurs de gibier d'eau de Charente Maritime.
- Bertrand BRUNET, excusé à la dernière minute, représentant d'AVIFAUNA.
- Hervé de VILLEPIN, secrétaire général du syndicat des marais Sud Loire

Avant de commencer cette réunion, le Président, en la mémoire des victimes de la tempête Xynthia demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

Suite à ce moment de recueillement, Jean Pierre DAVID (représentant les chasseurs de tonnes de Charente maritime) dresse le constat désastreux de la tempête dans son département, 250 tonnes endommagées voire rayées de la carte pour un montant estimé à près de 500 000 mille euros de réparation. La sauvagine Vendéenne a décidé de verser un don de 300 euros pour les sinistrés qu'elle versera sur le compte prévu à cet effet à l'ANCGE.

### **Rapport moral et d'activité**

Le Président évoque principalement la sécheresse de 2009 et les restrictions des usages de l'eau, dès le 6 juillet 2009 pour le marais Poitevin puis le 15 août pour le marais Breton. Sur ce sujet, une réunion avec la DDTM est programmée le 28 avril afin d'évoquer et d'argumenter des pistes d'amélioration pour le remplissage des mares à vocation cynégétique, le Président donne lecture des 10 points qui seront étudiés lors de cette prochaine rencontre avec l'administration.

Il est impératif d'entretenir nos mares, de les dévaser pour stoker un maximum d'eau avant toute interdiction.

La saison de chasse fût très courte pour certains (levée de l'arrêté le 07 novembre) et la vague de froid du début janvier 2010 en rajouta une couche avec la fermeture injustifiée des canards. Devant la levée de boucliers de la sauvagine Vendéenne et de CPNT, l'administration admet que l'arrêté était mal adapté et qu'à l'avenir, lors de vague de froid, un comité technique se réunira avec les associations spécialisées avant de prendre une décision de fermeture.

Concernant l'activité du groupement, le Président déplore la baisse importante de l'adhésion au groupement et demande aux chasseurs de gibier d'eau de venir nous rejoindre et ainsi bénéficier de conseils et de services pour une modique somme (10 euros ou 20 euros par an). De plus le groupement s'engage à étoffer sa boutique pour les adhérents par la vente d'épingles d'attache, émerillons et autres objets indispensables à notre loisir.

Par contre, le nombre d'adhésions à l'ANCGE + revue est identique à l'an passé. Notre association nationale traverse encore une période difficile et je vous remercie de lui faire confiance.

### **Actions de communication**

Nous avons participé à la fête du cheval et du chien le dimanche 19 juillet 2009 et les 25 et 26 juillet, nous étions également présents à la fête de la chasse de la Chaize le Vicomte.

Les 24 heures de la sauvagine du 13 mars 2010 furent l'occasion de découvrir un marais aménagé sur la commune de Bois de Cené.

### **Comptes rendus de l'année 2008**

Le secrétaire et trésorier, Michel PEROUX et Jean Pierre DERIEZ donnent lecture du compte rendu de l'assemblée générale 2009 et du compte rendu financier ; ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

### **Cooptation de nouveaux administrateurs**

Suite à trois démissions, deux nouveaux administrateurs sont cooptés lors de l'assemblée, il s'agit de Pierre PERROY de Angles et Damien CROISE de La Merlatière.

### **Le baguage des oiseaux migrateurs**

C'est Bertrand TROLLIET qui nous présente sur écran les différents modes de capture des oiseaux et les marquages que nous pouvons rencontrer sur des oiseaux prélevés.

La capture et le marquage des oiseaux est une mission confiée à l'ONCFS, celle-ci a bagué en Vendée plus de 12 000 limicoles. Les marquages peuvent consister en une simple bague et être plus sophistiqué avec du marquage nasal voire de la balise Argos.

L'intérêt de marquer les oiseaux permet de suivre les migrations, leur temps de résidence en un lieu précis, dénombrer les individus d'une espèce ceci afin de connaître l'évolution des populations dans le temps. Si vous prélevez un oiseau marqué, il est impératif de renvoyer la bague ou le marquage à la fédération des chasseurs qui la fera suivre au muséum d'histoire naturelle à Paris.

### **Point sur la récolte d'ailes 2009/2010 par AVIFAUNA**

Bertrand BRUNET présente la synthèse de la récolte d'ailes faite en Vendée pour la saison écoulée. Plus de 300 ailes ont été récoltées dans notre département et les ratios jeune / adulte et mâle / femelle sont très encourageants. Il remercie la sauvagine vendéenne pour son entière implication sur ce dossier et nous encourage à poursuivre la collecte.

### **Enquête prélèvements**

Nicolas BETHENCOURT présente sur graphiques, par espèces et par mois les prélèvements d'oiseaux d'eau de la saison passée puis présente une synthèse sur les prélèvements nationaux pour les départements à chasse de nuit pour la saison 2008/2009.

### **Remise d'une distinction**

Faisant partie des pères fondateurs de la sauvagine Vendéenne et tenant les cordons de la bourse depuis 38 ans, Jean-Pierre DERIEZ a reçu la médaille de bronze de l'ANCGE.

### **Questions diverses**

Le Président évoque le projet de loi MARTIN / BIGNON sur la chasse de nuit en Vendée, puis il invite l'assemblée au traditionnel vin d'honneur.

